

Lettre ouverte sur l'enseignement du portugais en France, rédigée dans le cadre des EGL23 - Travail ensemble et coordonné par l'ADEPBA.

Nous, enseignants du niveau primaire, secondaire, et supérieur, de la formation professionnelle, parents d'élèves, responsables associatifs, constatons chaque jour l'érosion de l'enseignement du portugais, grande langue internationale, 3e langue européenne la plus parlée dans le monde.

Nous sommes démunis face à la rupture de continuité pédagogique du primaire vers le secondaire et vers le supérieur ainsi que vis-à-vis du déséquilibre de l'offre linguistique sur le territoire français. Enseignants et élèves pâtissent gravement de ces déserts linguistiques qui contribuent à la détérioration auquel l'enseignement du portugais est condamné.

L'inégalité de l'offre linguistique représente une inégalité pour les élèves qui veulent apprendre le portugais et pour les professeurs qui souhaitent l'enseigner.

Nous demandons une meilleure coopération entre l'offre dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire avec la création de classes bilangues indispensables dans chaque département français, en plus d'une offre linguistique qui permettra aux élèves de poursuivre la langue de leur choix.

Dans l'attente de cette redéfinition de l'offre linguistique sur le territoire national, nous demandons à ce que soient accordées des dérogations aux élèves souhaitant poursuivre l'étude du portugais afin de ne pas léser les élèves de la République française et de ne pas vider les classes des enseignants de portugais.

En parallèle, nous demandons une campagne de promotion de la langue portugaise, qui représente une plus-value dans les négociations commerciales internationales. En effet, le tissu entrepreneurial français sollicite des professionnels maîtrisant le portugais qui constitue un atout dans les échanges commerciaux entre les nombreux pays lusophones et la France, car tel que le rappelait l'article de Le Monde Étudiant du 02/04/2020, « dans une négociation avec des partenaires étrangers, l'essentiel se trame par exemple au café, ou après la réunion de travail qui s'est tenue dans un anglais souvent lamentable ». Dans ce sens, il nous paraît évident que le portugais doit pouvoir être choisi en langue facultative au baccalauréat professionnel.

Dans le contexte européen qui prône le plurilinguisme, nous demandons que les futurs maîtres d'écoles puissent choisir le portugais comme langue vivante de manière à pouvoir l'enseigner au même titre que les autres langues qui font partie de ce concours.

De manière à pouvoir enseigner dans des conditions raisonnables la 1^{re} langue de l'hémisphère sud la plus parlée dans le monde, les établissements ont besoin de plus d'heures entièrement dédiées à l'enseignement du portugais en classe bilangue, en LVB et en LVC. Les effectifs de portugais n'ont cessé d'augmenter au cours de ces 20 dernières années, et ce, malgré la suppression des postes au concours. Ces 15 dernières années les effectifs de portugais ont doublé malgré les suppressions de postes ce qui traduit l'indéniable intérêt légitime des élèves français pour la langue portugaise mais également le dévouement des enseignants de portugais.